



HAL
open science

Typologie des données en FOS

Laura Abou Haidar, Julie Stauber

► **To cite this version:**

Laura Abou Haidar, Julie Stauber. Typologie des données en FOS. Points Communs - Recherche en didactique des langues sur objectif(s) spécifique(s), 2015, 2, pp.44-53. hal-01986568

HAL Id: hal-01986568

<https://hal.science/hal-01986568>

Submitted on 9 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version manuscrit auteur.e : Accepted Author Manuscript

Laura Abou Haidar, Julie Stauber. 2015, Typologie des données en FOS. *Points Communs - Recherche en didactique des langues sur objectif(s) spécifique(s)*, coordonné par Chantal Parpette, Catherine Carras et Laura Abou Haidar, numéro 2, pp.44-53.

Disponible sur :

https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/12/Points-Communs_Avril_2015_n2.pdf

Typologie des données en FOS

Laura Abou Haidar, Univ. Grenoble-Alpes - LIDILEM

Julie Stauber, Université Lyon 2

1. Introduction

Toute personne amenée à collecter des données en FOS dans une perspective didactique est d'emblée confrontée à une question d'une apparente banalité : collecter des données, oui, mais lesquelles ? En quoi consistent-elles ? Quelle forme peuvent-elles avoir ? De quelle nature peuvent-elles être ? Comment gérer la variabilité des données afin de rendre la collecte pertinente et cohérente et faire en sorte qu'elles soient exploitables dans une visée didactique ? Est-il opportun et pertinent d'élaborer une typologie de données en FOS ? En quoi celle-ci peut-elle constituer une aide pour l'enseignant ?

Telles sont les questions à partir desquelles nous proposons des pistes de réflexion dans cette communication. L'idée n'est pas d'adopter un cadre restrictif qui prétende à l'exhaustivité mais de proposer un outil d'aide à l'enseignant qui puisse contribuer à la mise en place d'une démarche de collecte efficace.

2. Les risques d'une typologie des données

D'emblée et par souci de prudence, nous ne pouvons passer sous silence les limites et dangers de la typologie. Il est évident qu'une telle démarche ne peut échapper à la simplification : procéder à l'élaboration d'une typologie revient forcément à adopter une catégorisation qui isole des éléments d'un ensemble ce qui empêche, d'une manière provisoire du moins, de mettre en lumière les articulations existantes entre les différentes composantes. Chantal Parpette (dans ce numéro) fait référence à l'importance du contexte d'une manière tout à fait pertinente lorsqu'elle signale que « le langage est inscrit dans l'action et dans le contexte », sans action et sans contexte le discours n'est pas signifiant. Il faut donc garder ce point à l'esprit : même si on peut envisager d'avoir recours à une typologie des données, il ne faut jamais perdre de vue que tout est co-articulé, et que même si la simplification est un préalable nécessaire, il arrive toujours un moment où il faut prendre du recul pour, d'une part, lier les données les unes aux autres et d'autre part, les replacer dans le contexte duquel elles ont été isolées d'une manière artificielle pour les besoins de l'étude, afin de réexaminer la typologie à travers le prisme du contexte et de ses composantes pour en tirer du sens.

Par ailleurs, l'élaboration d'une typologie consistant à faire des choix afin d'affecter les éléments à des catégories prédéterminées, on ne peut échapper au risque de négliger un caractère non prioritaire mais néanmoins significatif au bénéfice d'un caractère unique dominant. Il faut donc veiller à ne pas se laisser enfermer dans des catégories rigides.

Enfin, si « le type de données collectées conditionne le discours sur ces données » (Mangiante & Parpette, 2004) il est tout aussi évident que ce même discours est également conditionné par le regard de l'observateur/collecteur : tout regard est reconstruction, celle-ci étant variable en fonction du rôle et du statut de l'observateur.

3. Les fonctions d'une typologie des données

L'avantage principal d'une telle démarche est que sa mise en place implique qu'on a pu identifier des catégories constitutives du terrain observé, en d'autres termes qu'on a pu appréhender dans un premier temps la complexité du domaine considéré ce qui devrait permettre dans un deuxième temps de procéder à l'analyse des composants contextuels avec des outils pertinents et appropriés, de manière à ce que les éléments ainsi isolés et « ordonnés » puissent prendre sens. La typologie permet donc paradoxalement d'aborder les données selon leur caractère signifiant. Elle permet une meilleure compréhension voire une familiarisation avec le domaine considéré.

Par ailleurs la typologie permet d'anticiper l'exploitation didactique. Nous considérons même qu'elle en constitue la première étape structurante. En effet, les données collectées en FOS sont caractérisées par leur grande diversité : elles peuvent être multicanales, multimodales, multicritériées. L'affectation à telle ou telle catégorie nous semble une étape nécessaire et préalable à toute exploitation didactique, car elle implique que le collecteur se pose des questions telles que : quoi isoler, comment isoler, selon quels critères, et pour quoi faire.

4. Quel est le point de départ de la typologie ?

Y a-t-il une évidence dans l'élaboration d'une typologie en FOS : faut-il partir du terrain observé, ou bien du domaine de référence ? Nous partons du principe qu'un professionnel (didacticien, enseignant...) n'arrive jamais neutre sur le terrain. Il possède, sinon un regard préconçu, du moins des représentations et des attentes, conditionnées par les finalités de l'ensemble de la démarche dont la collecte est une étape fondamentale. Même si on ne sait jamais préalablement avec précision quelles sont les données qui seront collectées et quelle est leur nature, néanmoins, la finalité conditionne grandement le regard du collecteur et le

rend plus expert : ce regard évolue au fil du temps, il s'ajuste et s'adapte aux contraintes du terrain ce qui peut faire évoluer d'ailleurs les catégories initialement prédéfinies. Il y a donc clairement un ajustement réciproque et une prise en compte croisée des spécificités du terrain et des préoccupations des acteurs concernés (enseignants, professionnels du domaine).

Mais de toute évidence, le formateur en FOS est amené à gérer des éléments d'ordre langagier avant tout, ce qui veut dire que l'attention sera principalement tournée vers les discours et les contextes qui conditionnent leur existence et qui leur donnent forme et sens. Cependant, les différents domaines appréhendés font qu'on est également amené à relever des éléments qui n'ont pas de caractère strictement langagier, comme on sera amené à le voir plus loin, mais qui en constituent des descripteurs indispensables. Il faut enfin prendre en compte d'une manière plus globale les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre qui sont nécessaires à appréhender dans une démarche didactique et qui sont à articuler d'une manière ou d'une autre avec les données collectées.

5. Sous le signe de la variabilité

C'est une des caractéristiques les plus immédiatement palpables des données en FOS, comme on le voit à travers les extraits ci-dessous. L'exemple 1 est constitué de données collectées pour le français des médecins (Fassier & Talavera-Goy, 2008) : documents audio ou vidéo, iconiques, numériques, textuels, etc.

- « Des **photos** des lieux, du matériel (appareillage, instruments, tenues) et des produits utilisés par le personnel médical et paramédical de l'hôpital
- Des **films** sur le travail hospitalier (...)
- De courts **extraits de l'émission télévisée** de vulgarisation médicale *Le Magazine de la Santé* de la chaîne France 5 (libre de droits pour une utilisation en classe)
- Des **documents audio** de type interviews de professionnels de la santé et de patients
- Des **liens web** vers des sites médicaux professionnels ou grand public
- Des **documents de travail** (textuels) réels de type dossier de patient, feuille de constantes, formulaire de demande d'examens biologiques, etc. »

(Fassier & Talavera-Goy, 2008 : 77)

L'exemple 2 présente des données issues d'un travail de recherche sur les chemins de fer allemands (Martin, 2009) : en plus de documents écrits et oraux, nous avons des documents « écrits oralisés » que l'on retrouve dans des domaines professionnels variés et qui méritent une analyse approfondie de l'articulation entre le code oral (prosodique tout particulièrement) et le code graphique.

► « *Textes écrits* :

- plans,
- horaires,
- pictogrammes,
- photos de panneaux d'affichage,
- titres de transport,
- brochures publicitaires,
- liste de tarifs,
- exemples de procès-verbaux,
- consignes,
- etc...

► *Textes écrits oralisés*

- Livre des annonces faites à bord des trains
- Annonces faites en gare

► *Textes oraux*

- Transcriptions de dialogues authentiques entre conducteur et chef de train faites par la SNCF
- Dialogues lors du contrôle des titres de transport
- Transcription de discours entendus lors de voyages en train / dans le métro »

(Martin, 2009 : 54)

Une première manière d'ordonner les données collectées serait de les considérer en fonction du *canal* qui les véhicule. On aurait ainsi des données :

- Textuelles
- Iconiques
- Audio-visuelles
- Orales
- Numérique

Certaines données peuvent être monocanales alors que d'autres seront multicanales. De la même manière certaines peuvent être mono ou multimodales, c'est souvent ce qui caractérise les données langagières.

Un deuxième facteur serait celui du *contexte*. Dans ce cas la typologie serait sensiblement différente (Fig.1).

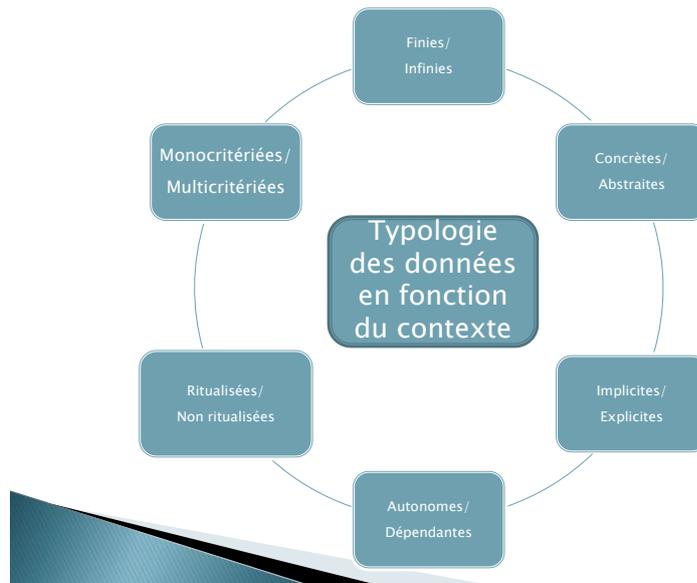


Fig.1 – Typologie des données en fonction du contexte

Les données seraient ainsi décrites selon les descripteurs suivants :

- *Finie/infinie* : c'est la présence ou absence de frontières temporelles qui est ici prise en compte, avec la possibilité d'isoler des données ayant un début et une fin. C'est le cas par exemple dans une consultation médicale, par opposition à des données pour lesquelles il est difficile voire impossible de définir une frontière temporelle, ce qui est le cas sur un chantier par exemple. Lorsqu'il est mis en valeur, le caractère « fini/infini » est bien entendu corrélé avec d'autres caractéristiques spatio-temporelles de l'interaction. Cependant il faut veiller à ne pas totalement déconnecter certaines données qui seraient a priori « finies » d'un contexte plus global : des discours dont on pense qu'ils commencent à un temps T et se terminent à un temps T+1 alors qu'ils sont chargés d'un passé et d'un vécu spécifiques, comme cela a été évoqué dans l'intervention de Chantal Parpette (dans ce numéro).
- *Concrète/abstraite* : il est important d'opérer une distinction entre les objets concrets et palpables qui peuvent être de différente nature et les données abstraites (concepts, symboles, etc...).
- *Implicite/explicite* : cet élément permet de focaliser sur les composants du discours et en particulier la manière dont la dimension culturelle est présente dans les données collectées. On aura l'occasion de revenir plus loin sur les données implicites.
- *Autonome/dépendante* : le contexte conditionne l'apparition de certaines données, comme c'est le cas par exemple de gestes effectués sur un chantier (voir travaux de Mangiante) ou d'échanges dans une salle d'opération entre chirurgiens et personnel

médical. La complémentarité entre données collectées et contexte est une notion qu'il est important d'approfondir.

- *Ritualisée/non ritualisée* : Odile Challe (2002) évoque ce type de données dans son ouvrage sur l'entreprise et cite des documents tels que le bilan d'entreprise, des factures, etc. La *récence* est un caractère important de ces données.
- *Monocritériée/multicritériée* : ce descripteur prémunit le collecteur et le professionnel contre toute tentative de simplification excessive. Il nous paraîtrait même relativement judicieux de considérer toute donnée comme multicritériée « jusqu'à preuve du contraire » ou jusqu'à l'émergence d'un caractère incontestablement dominant.

Dans une **perspective didactique**, il est important de connaître le caractère primaire ou secondaire des données, parce que cela est lié à leur caractère manipulable/non manipulable et par conséquent didactisable/non didactisable (Fig.2). Une donnée primaire ou brute est une donnée directement issue du terrain de collecte : cela peut être un échange entre interlocuteurs, une facture, un courrier électronique etc. Alors qu'une donnée secondaire ou transformée est une donnée qui comme son nom l'indique a été manipulée à des fins didactiques par le collecteur. C'est le cas des échanges retranscrits afin qu'ils puissent être utilisés comme support didactique.



Fig.2 – Typologie des données dans une perspective de didactisation

On peut aussi faire un focus sur telle ou telle catégorie de données isolées plus haut et la décliner en fonction de spécificités intrinsèques. Par exemple, si on s'intéresse au caractère langagier des données, on peut prendre en compte leur dimension verbale ou non verbale, orale, écrite, posturo-mimo-gestuelle, intonative...(Fig.3).

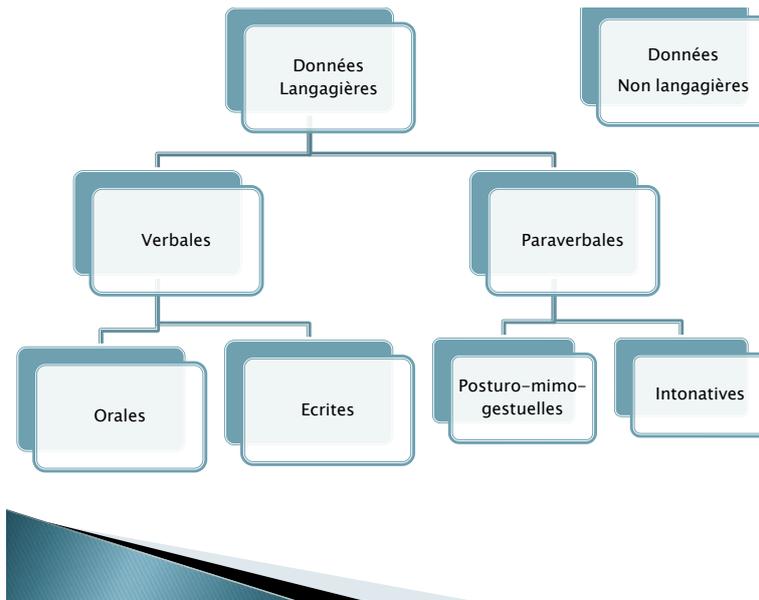


Fig.3 – Les données langagières

On peut aussi envisager la typologie du point de vue des discours (Fig.4). On peut identifier au moins 5 catégorisations possibles :

- les discours ritualisés ou non
- les discours existants, sollicités ou reconstitués
- les discours selon leur finalité et en particulier actionnelle ou non
- les genres discursifs
- les types d'interaction.

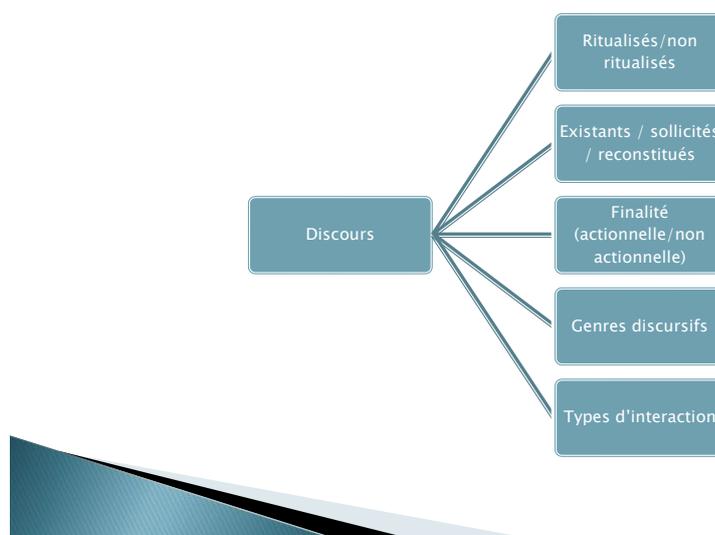


Fig.4 – Catégories de discours.

Dans une perspective plus strictement linguistique, Jean-Jacques Richer (1991) a longuement exploré la question de la « typologie textuelle » dans ce qui nous semble constituer un travail de référence à exploiter dans une perspective didactique typologique en FOS. Pour l'auteur, « *les typologies décèlent, selon leur point de vue (énonciatif, pragmatique, sémantique, etc.) des régularités qui peuvent servir à élaborer des apprentissages spécifiques, à mettre sur pied des « techniques de facilitation procédurales » (M. Charolles, mars 1986, p.12) »*. Après avoir analysé, dans le cadre d'une démarche méthodique et systématique et étayée par de nombreux exemples, les « *typologies fonctionnelles (inspirées des thèses de R. Jakobson sur les fonctions du langage), typologies énonciatives (dans le prolongement des positions de E. Benveniste sur les plans d'énonciation en français), pragmatiques (liées aux travaux de J.L. Austin et de J.R. Searle sur les actes de langage) et sémantiques (représentées en France par les travaux de J.M. Adam) avec pour critère d'évaluation l'efficacité, la rentabilité pédagogiques de ces typologies face aux difficultés rencontrées »* (Richer, 1991), Richer conclut en optant pour une typologie « *sémantico-énonciative* ». Celle-ci, « *postulée à titre didactique, concrétise, à sa manière, la proposition de Bakhtine qui impose de corrélérer trois niveaux de structuration pour saisir la spécificité typologique d'un énoncé* » (Richer, 1991 : 191).

6. Données existantes, sollicitées, reconstituées

6.1. Les données existantes

La collecte des données existantes consiste à recueillir les discours auxquels les apprenants seront confrontés en situation professionnelle, sur le terrain.

Dans cette catégorie figurent tous les « documents de travail », qui sont des données écrites comme par exemple les textes recueillis dans l'exemple 2 – chemin de fer allemands : *Brochures, plans, horaires, panneaux d'affichage, procès verbaux....* (Sandrine Martin, 2009 : 54). Certaines de ces données sont évidentes et peuvent être collectées aisément (*Brochures, plans, horaires*), d'autres en revanche demandent une coopération avec un professionnel afin de déterminer la diversité des discours écrits véhiculés dans cette situation de travail (*documents internes dont certains peuvent être confidentiels*).

A cela s'ajoutent les discours oraux qui sont les plus complexes à collecter. Le concepteur de programme en FOS doit prendre les contacts avec les acteurs de terrain et obtenir des autorisations afin de filmer ou faire des enregistrements sonores de situations réelles. Ces

discours oraux peuvent être des réunions de travail, des conversations téléphoniques, des « scènes » de travail, des extraits de cours dans le cas du FOU etc.

Ces données ne sont pas toujours faciles à collecter, car certaines sont soumises au secret professionnel (*procès verbal, consultation médicale etc*).

6.2. Les données reconstituées

Afin de résoudre ce problème, une procédure peut être adoptée, celle de reconstituer des données existantes.

La reconstitution des données consistera :

- soit à rejouer des scènes réelles avec des acteurs différents. Le concepteur peut filmer sa propre consultation médicale par exemple.
- soit (en cas d'impossibilité d'enregistrement) à mémoriser à partir de situation réelle un maximum de données et de les reconstituer par la suite. Par exemple, le concepteur fait sa consultation médicale, et à partir de ses observations, il reconstitue des données sous d'autres formes (Mangiante & Parpette : 2004).

Ces données reconstituées peuvent être aussi écrites : cela consiste à changer, ou bien masquer les informations confidentielles sur les documents écrits (identité des personnes concernées, dates, lieux etc).

6.3. Les données sollicitées

Il s'agit de discours qui seront préparées à l'avance par le concepteur en collaboration avec un auteur de terrain.

Elles prennent essentiellement la forme d'interview. Le concepteur prend rendez-vous une première fois avec un professionnel. Il lui explique son projet, sa démarche et l'interroge sur la spécificité de son travail. Ensuite, il prépare une trame, un questionnaire d'interview et fixe une date pour la prise de vue. Enfin, il procède à l'enregistrement sur place.

a. Fonction des données sollicitées

La fonction de cette collecte est double.

Premièrement, elle vient **explicit**er la signification des données existantes. En effet, un professionnel peut être filmé en train de travailler mais il n'explique pas nécessairement ce qu'il est en train de faire, comment et pourquoi il agit ainsi. Le discours sollicité permet

d'obtenir ces informations qui relèvent de la culture implicite du milieu professionnel, universitaire.

Deuxièmement, cette collecte **complète** les données existantes dans la mesure où elle apporte des informations culturelles, institutionnelles.

Par exemple, dans le cas du FOU, un cours magistral filmé (donnée existante) pourra être complété par des données sollicitées :

- une interview de l'enseignant qui présente ce cours, ses modalités d'examen, des conseils pour s'y préparer.
- des interviews d'étudiants qui expliquent comment ils ont travaillé ces cours et donnent des conseils.
- Une interview d'un enseignant qui commente des copies d'étudiants et explique les erreurs à éviter ...

b. Intérêt de ces données

Tout d'abord, elles minimisent les contraintes de collecte. Lorsqu'il collecte des données existantes, le concepteur doit s'adapter aux contraintes d'espace, de temps. Il doit se rendre sur les lieux, en temps et en heure où se déroule la scène voulue. Ceci lui demande une certaine logistique. Pour enregistrer une interview en revanche, le lieu et la date de la prise de vue peuvent être négociés plus aisément. Il est ainsi possible de choisir des conditions optimales de collecte ce qui n'est pas le cas des données réelles où les problèmes de son, de lumière, d'environnement ne sont pas modifiables. C'est au concepteur de s'adapter dans ce cas.

Le deuxième intérêt est la possibilité de refaire cet enregistrement. Comme nous venons de le souligner, en cas d'impondérable (problème technique, problème de contenu etc.) le rendez vous peut- être reprogrammé, ce qui n'est pas le cas des données existantes (un cours magistral, une réunion de travail, une conversation téléphonique n'auront pas lieu deux fois...).

Lors de la prise de vue d'un exposé en sciences économique et gestion par exemple, Parpette et Stauber relatent avoir été interrompues par une manifestation étudiante sous leurs fenêtres. Ces données existantes ont perdu la dernière partie de leur prise de vue (Parpette, Stauber 2014)

Ensuite, les informations recueillies sont ciblées. Dans le cas des données existantes, le concepteur doit sélectionner l'information qui l'intéresse, expliciter ou supprimer celle qui serait trop complexe (implicite culturel, complexité linguistique, informations non diffusables...). L'interview présente l'avantage d'être plus flexible. Le concepteur informe l'acteur de terrain du contenu qu'il souhaite, il peut couper, reprendre pour demander d'explicitier un terme complexe etc.

Voici un tableau récapitulatif des deux types de données : existantes et sollicitées.

	Données existantes	Données sollicitées
Organisation de la collecte	Contraintes d'espace et de temps Le concepteur doit s'adapter	Plus de souplesse Programmation possible
Durant la prise de vue	Aucune possibilité de refaire Obligation de réussite	Possibilité de refaire
	Durée, contenu non modifiable	Durée voulue Contenu linguistique moins complexe
Usage didactique	Donnée brute, à traiter (choix d'une séquence, sélection de l'information)	Donnée utilisable directement en classe.

Les données reconstituées présentent les mêmes avantages que les données sollicitées en termes de souplesse d'organisation et de contenu ciblé. Elles se substituent aux données existantes et sont beaucoup plus aisées à collecter. Rappelons, qu'elles doivent évidemment être réalisées par des acteurs de terrain et non des concepteurs, afin de restituer le plus fidèlement ces situations réelles.

7. Les données culturelles

Les données culturelles constituent un vaste champ de recherche qui attire de plus en plus l'attention des chercheurs et des praticiens. Sera considérée comme donnée culturelle, toute donnée qui véhicule des informations signifiantes sur les attitudes, les comportements, les croyances, les représentations, les valeurs, les normes, les coutumes, les règles d'usage, appropriées, partagées et transmises par les membres d'une société.

La question du caractère multicritérié des données culturelles se pose : en effet, celui-ci est d'autant plus complexe à appréhender que généralement la dimension culturelle ne constitue pas forcément le caractère dominant ou du moins immédiatement visible. Par ailleurs la dimension culturelle des données peut autant révéler des spécificités disciplinaires

caractéristiques du terrain de collecte que des spécificités régionales ou nationales qui débordent du champ du FOS. Enfin, ces données sont éminemment implicites, même si elles semblent mises en lumière à travers des éléments spécifiques préférentiels dont certains ont été décrits dans la littérature, tels que les composantes spatio-temporelles (Hall, 1959 et 1966), les rites d'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1990), les discours sur les pratiques et usages professionnels (D'Iribarne, 1989, Sainsaulieu, 1988). Ces travaux ont mis en lumière pour certains (Hofstede, 1994 ; Trompenaars & Hampden-Turner 1993) des grilles d'analyse de la dimension culturelle dans le domaine professionnel qui méritent d'être reprises et analysées en fonction de la variabilité des terrains de collecte.

8. Conclusion

Pour conclure, il nous paraît que le paradigme de la complexité d'Edgar Morin (1990) peut être un recours pertinent dans la perspective que nous abordons : relier, resituer les objets dans leur contexte et en tenant compte de la globalité dans laquelle ils existent, appréhender la complexité sans simplifier et sans réduire. Une démarche conceptuellement nécessaire voire salutaire pour contourner les pièges de la tentation simplificatrice de toute typologie et qui, au-delà du FOS, ouvre des perspectives plus larges à des contextes tels que le FLP ou le français compétence professionnelle.

Références bibliographiques

CHALLE O. (2002) *Enseigner le français de spécialité*, Paris, Economica.

FASSIER T. & TALAVERA-GOY S. (2008) *Le français des médecins*, Grenoble, PUG.

HALL E.T. (1971, 1^{ère} édition en anglais (1966) *La dimension cachée*. Paris : Editions du Seuil.

HALL E.T. (1984, 1^{ère} édition en anglais (1959) *Le langage silencieux*. Paris : Editions du Seuil.

HOFSTEDE G. (1994) *Vivre dans un monde multiculturel*. Paris : Les éditions d'organisation.

D'IRIBARNE P. (1989) *La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris : Seuil.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990) *Les interactions verbales* (tome 1), Paris, Armand Colin.

MANGIANTE J.-M. & PARPETTE C. (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette.

MARTIN C. (2009) *La perspective actionnelle pour les publics spécifiques. Elaboration de programmes Français sur Objectifs Spécifiques pour le personnel de la Deutsche Bahn*. Mémoire de Master 2 Sciences du Langage Spécialité FLE, Université Stendhal Grenoble 3.

MORIN E. (1990) *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Le Seuil.

PARPETTE C. & STAUBER J. (2014) *Réussir ses études d'économie-gestion en français*, Grenoble, PUG.

RICHER J.-J. (1991) *Approche typologique des textes et enseignement du F.L.E./F.L.S.*. Thèse de Doctorat, Université de Rouen.

SAINSAULIEU R. (1988) *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

TROMPENAARS F., HAMPDEN-TURNER C. (1993) *L'entreprise multiculturelle*. Editions Maxima.